Chatou, le 7 février 2018

Etude exclusive sur les comportements d'achat et d'usage des véhicules électriques et hybrides rechargeables

TCG Conseil publie la 1ère étude d'envergure concernant l'expérience d'usage des clients de véhicules rechargeables en France.

A ce jour, plus de 100 000 véhicules électriques ou hybrides rechargeables circulent en France. L'équipe de TCG Conseil a décidé de s'intéresser, pendant le 2e semestre 2017, à ces automobilistes français qui font, ou ont fait, l'expérience de l'achat et de l'usage de ce type de véhicules, en lançant la première enquête d'envergure portant sur les propriétaires : l'achat – l'expérience d'usage – l'utilisation des bornes de recharge – l'entretien et la réparation – les avantages et les inconvénients – la revente – le niveau de satisfaction général des utilisateurs. Cette étude de 130 pages traite l'ensemble de ces sujets pour les deux types de véhicules, aux travers de graphiques de synthèse complétés par des témoignages de conducteurs.

Plus de 580 automobilistes ont été interrogés au total. Au-delà de l'enquête quantitative, l'accent a été mis sur l'aspect qualitatif, puisqu'une une vingtaine de conducteurs ont participé à des focus groups au cours de cette étude. Leurs témoignages ont permis de mettre en lumière certaines caractéristiques encore mal connues de ce type de motorisation.

Dans ce panel, des clients ayant acquis un véhicule neuf au cours des 5 dernières années, et ayant eu des véhicules rechargeables dans leur short-list, mais qui ne les ont pas finalement achetés, ont également été interrogés. Ainsi, les principaux freins à l'achat d'un véhicule propre ont également pu être analysés.

Au final, cette étude sur le comportement des propriétaires ou ex-propriétaires de véhicules électriques ou hybrides rechargeables est riche d'enseignements. Si certains résultats pouvaient être attendus, d'autres sont plus surprenants.

- **Entre 40 et 45% des conducteurs de VE/ VHR utilisent les bornes publiques chaque semaine. Toutefois une proportion non négligeable n'y a jamais recours.**

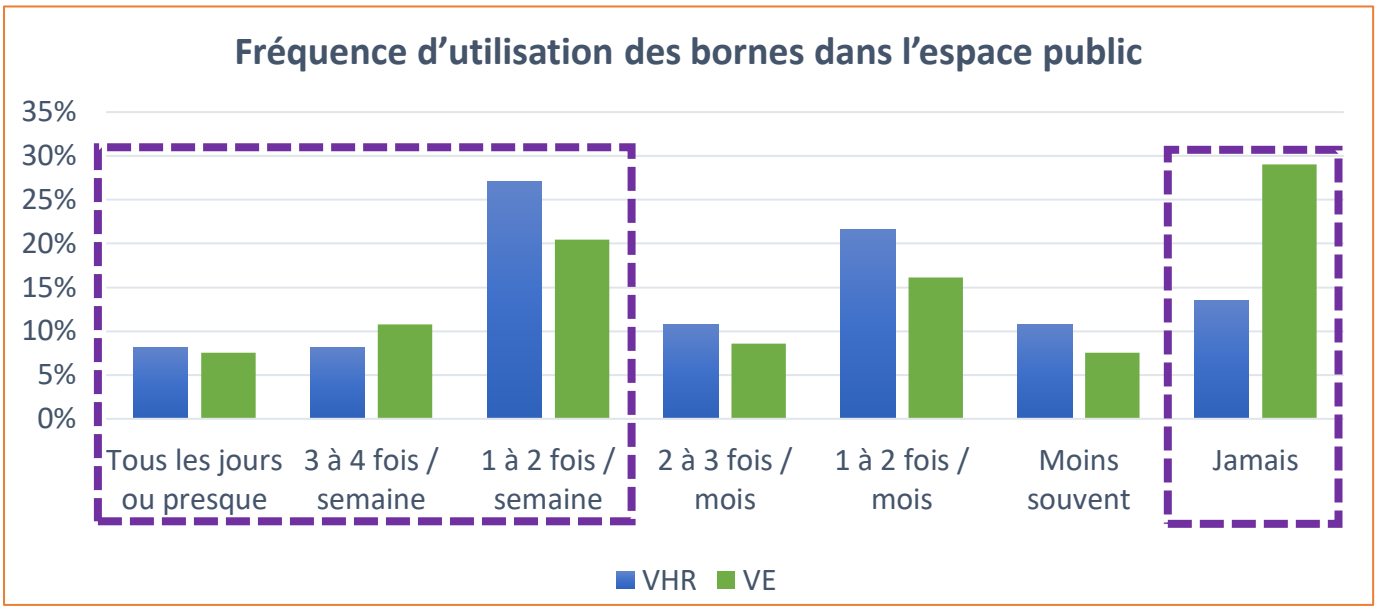

« Avec ma Zoé, je ne me gare jamais dans les parkings en sous-sol ou dans ceux des gares ou aéroports sur les places réservées aux VE car il est souvent impossible de comprendre comment cela fonctionne (coût de la recharge, temps alloué, ...) : carte ? abonnement ? on ne sait pas... et on n'a pas le temps de s'y pencher quand on va prendre un vol ou un train. »

- **La majorité des propriétaires de VE/ VHR conservent leurs habitudes. Leur kilométrage annuel moyen est comparable à celui des véhicules thermiques.**

Type de véhicule	VHR	VE	Essence/diesel
Kilométrage moyen par an	**16 300**	**12 550**	**11 250**

« Pour ma Leaf, j'ai souscrit à un contrat de location sur 3 ans et 30,000 km car je pensais moins rouler qu'avec ma précédente voiture (une berline Diesel). Finalement, je fais autant de kilomètres qu'avant. Je vais donc devoir payer des pénalités à la restitution du véhicule. »